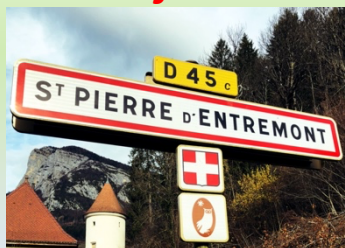


# Les Clefs de la Tour

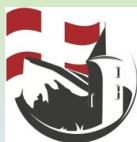
Lettre d'information

n° 50

décembre 2021



Savoie



Cette **lettre d'information papier** porte à votre connaissance : « **Le mot du maire** », quelques informations utiles et le début de quelques articles que vous retrouvez intégralement sur **le site internet de la mairie de Saint-Pierre d'Entremont Savoie** régulièrement mis à jour (*plus de 780 articles, classés à la Une, ou par rubriques, ou que vous*

*pouvez retrouver par « Rechercher »*) sur [saintpierreentremont.org](http://saintpierreentremont.org).



Avec toute cette **neige** qui n'arrête pas de s'accumuler et que nous ne savons plus où mettre, c'est **beaucoup de travail pour le service technique** mais c'est aussi de bon augure pour les fêtes de fin d'année et pour la réouverture des stations de ski !

Cette fin d'année est marquée par plusieurs avancées notables sur des sujets compliqués.

La première information qui n'aura échappé à personne est **la destruction de la Poste**.

Un accord a enfin pu être conclu entre la commune et notre assureur.

La commune a finalement été très bien indemnisée et peut **maintenant passer au projet de réhabilitation de l'ancienne école, dans laquelle se trouvera entre autres la future Poste**. Ce travail a

déjà commencé, **un cahier des charges est en cours de rédaction avec trois objectifs : la maîtrise des coûts de réhabilitation, l'efficacité énergétique du bâtiment et la préservation du patrimoine**.

**Les travaux de la « traversée du bourg »** ont dû être reportés suite à des **conventions de trottoirs** toujours en cours de signature. Maintenant que la Poste est détruite, le conseil municipal organise une **réunion publique le jeudi 27 janvier à 20h à la salle Hermesende pour discuter de l'aménagement de la place**. Nous verrons si les contraintes sanitaires permettent la tenue de cette rencontre.

**Une réunion publique aux Bandet a eu lieu le 18 novembre** pour permettre aux habitants des Bandet de poser toutes leurs questions concernant **la construction de l'habitat partagé**. L'association Unitoit, les élus et un architecte ont répondu aux demandes des habitants. Suite à l'appel à projet, d'autres réunions auront lieu avec les futurs habitants.

**Le bail emphytéotique sur une partie des parcelles du château des Teppaz a été signé**. Il reste l'acquisition d'une parcelle à réaliser. Cela devrait se faire avant février. Dès que ces démarches administratives seront finalisées, le travail de défrichage du site par **l'association Mémoire des Entremonts** pourra commencer.

**Du côté de la CCC, la convention mobilité avec la Région a été signée**, nous pouvons maintenant lancer des actions.

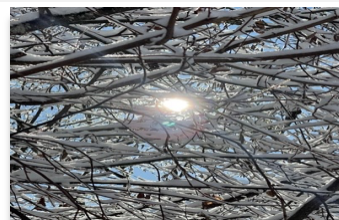
**Les différents scénarios du schéma directeur vélo réalisé à l'échelle du PNRC** ont été présentés aux élus de la CCC. Ce schéma permet de cibler les équipements cyclables à mettre en œuvre sur le territoire.

Concernant notre **recherche de médecin**, rien de très concret bien que certains médecins portent un intérêt à notre vallée.

Enfin, en septembre et octobre **ont été réunis les 5 nouveaux conseils de hameaux**. **Les comptes rendus sont en ligne** et seront distribués en lien avec les habitants relais. Par la suite, **des réponses seront apportées aux principales questions abordées par les habitants des hameaux**.

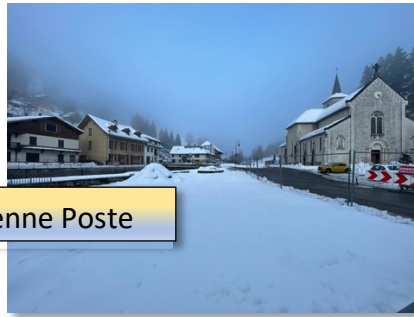
**Tout le conseil municipal vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année !**

Pour l'équipe municipale, Wilfried Tissot, maire.





Destruction de l'ancienne Poste



Les comptes rendus des nouveaux conseils de hameaux sont en ligne...



Les missions locales du Bassin Chambérien et du Voironnais Chartreuse organisent **le dispositif Garantie Jeunes sur le territoire Cœur de Chartreuse**, La prochaine session se déroulera en **janvier 2022**. **Ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans, ni en emploi, ni en formation, ni en étude avec peu de ressources financières (foyer fiscal non imposable).**

**DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME : LA SAISINE PAR VOIE ÉLECTRONIQUE.** À compter de début janvier 2022, toutes les communes devront être en mesure de proposer à leurs administrés un **Service de Saisine par voie Électronique (S V E)** pour les demandes d'autorisation d'urbanisme, c'est-à-dire demandes de permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme ... etc. Les administrés qui le souhaitent pourront donc, à compter de cette date, adresser ces demandes à la mairie par internet. Toutefois, ils conserveront la possibilité de déposer leur demande en mairie au format « papier », selon le mode actuel, s'ils le souhaitent. Notre municipalité travaille actuellement à la mise en place de ce nouveau mode de saisine sur son site internet et à la création d'une adresse électronique spécifique pour recevoir ces demandes.

**Bilan du téléthon 2021 sur la vallée des Entremonts**

Cette année encore, malgré la météo capricieuse, les habitants de la vallée ont participé au 35ème téléthon. **Le montant de la collecte s'élève à 4610€.**

**DÉMÉNAGEMENT SERVICE CARTES IDENTITÉ ET PASSEPORTS**



**ÉTAT CIVIL**

**Naissances :** Naïs SOURDET, née le 08/04/2021, Reïda ISTREFI, née le 06/05/2021.  
**Décès :** Thérèse BUTIN, épouse THIEVENAZ, décédée le 3/07/2021, Marcel JACQUET, décédé le 8/09/2021, Simone MOLLARD, décédée le 18/11/2021

**A noter / AGENDA :**

- **VŒUX DU MAIRE :** samedi 15 janvier 19h à l'École (cantine)
- **Réunion publique traversée du bourg (suite) :** jeudi 27 janvier 20h à l'École (cantine)